

# BULLETIN MUNICIPAL



COMMUNE de **LABROUSSE**

*CUMUNA de LA BROSSA*



No 9 OCTOBRE 2000

# S O M M A I R E

**LE MOT DU MAIRE**

**BUDGET**

**LA VIE LOCALE**

**TRAVAUX EAU**

**MAISON D'ACCUEIL DES PERSONNES AGEES D'ARPAJON**

**LE FUTUR LOTISSEMENT**

**DESENCLAVEMENT ROUTIER**

**TRAVAUX DE VOIRIE**

**SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE**

**ECOLES**

**GRANGE DE PRAT (Petit musée - centre accueil)**

**LES ASSOCIATIONS :**

- \* Club des Aînés et de l'Amitié
- \* Association Communale de Chasse
- \* Union Sportive
- \* Association Communale des Anciens Combattants
- \* F.N.A.C.A.
- \* Amicale Laïque des Parents d'Elèves
- \* Amicale des Quatre Saisons

**AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL (A.D.M.R.)**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA HAUTE CHATAIGNERAIE**



# LE MOT DU MAIRE

Dans quelques mois, nous allons commencer le 21<sup>ème</sup> siècle et ce passage nous projette en pensée à la fois un siècle en arrière et un siècle en avant.

Nous nous imaginons en 1900 à Labrousse et dans tous les villages de France qui n'avaient pas encore connu les horreurs de la guerre de 14-18 ni celles de 39-45, ni les conflits précédents la décolonisation. Tout était à Labrousse, comme ailleurs, une société rurale à l'image du XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècle. Nul parmi nous n'a connu cette période. Seule l'histoire locale et ce que nous ont raconté nos parents et grands-parents nous permettent de l'imaginer: les chemins de terre, l'école, en sabots, sans murs de clôture (sinon à quoi aurait servi la cloche), pas d'éclairage public - la fée électricité n'est arrivée qu'en 1928- les corvées d'eau à la fontaine du village et la toilette (parfois) dans la moitié du tonneau où la maman faisait tremper la lessive, les murs gelés en hiver dans la chambre où la respiration de la nuit s'était condensée...

Et maintenant 2000, les routes goudronnées, le téléphone sans fil et portable en tous lieux, la télé, l'ordinateur et internet, les charrues à quatre socs (chez nous), les robots de toutes sortes..., et soudain, une tempête en décembre qui nous fait prendre conscience brutalement de notre fragilité et des difficultés à nous adapter: la source au fond du pré, elle coule bien encore, mais est-elle bien potable avec tous ces assainissements environnants? et la maison qui n'a même plus une cheminée pour installer un petit poêle qui marcherait au bois ramassé alentours!..

En 2100, que va révéler cette urne déposée et enfouie avec nos secrets près de l'étang du Maurs? Pourvu que nos descendants la trouvent. J'ai bien consigné l'événement sur un registre de la commune mais un incendie, un événement grave!.. J'ai bien transmis l'information aux Archives Départementales à Aurillac mais un déménagement de ces services...Un siècle c'est si long! La mémoire collective ne tient pas si longtemps. Parmi nous, quelques-uns, pendant la tempête de décembre 1999, ne se rappelaient pas le coup de vent de 1982 qui avait emporté le toit du Lycée Agricole. Déjà tous ceux qui avaient moins de 18 ans (sauf si les parents le leur avaient dit) puisqu'ils n'étaient pas nés.



2100: nos angoisses pour ce siècle apparaîtront: écologie, perturbations climatiques, développement industriel à tout va, société bouleversée dans les rapports entre familles et au sein de la famille ... mais aussi espoirs d'une vie plus heureuse pour ceux qui souffrent de misère ou de maladie chez nous et dans le monde entier.

Ah! comme j'aimerais vivre pour écouter les enfants de 2100 lire nos messages avec leur maîtresse (qui ne sera pas virtuelle, je l'espère). Il nous est impossible d'imaginer la conquête de l'espace (peut-être aurons nous trouvé la planète soeur) les rapports entre nations, l'habitat, que sais-je encore...

Et notre petite commune que sera-t-elle devenue?

En attendant faisons tout pour défendre notre identité rurale car nous voyons trop bien que la ville "avec ses Formicas et ses cinés" - comme dit Jean Ferrat- n'apporte pas que de bonnes choses et que le simple et l'authentique sont encore les sources essentielles du bonheur pour tous.



Bernard RODIER

**HAUTE-CHÂTAIGNERAIE - Les messages intercommunaux  
déposés dans l'urne de l'an 2000**

**C'est dans la boîte pour 100 ans !**

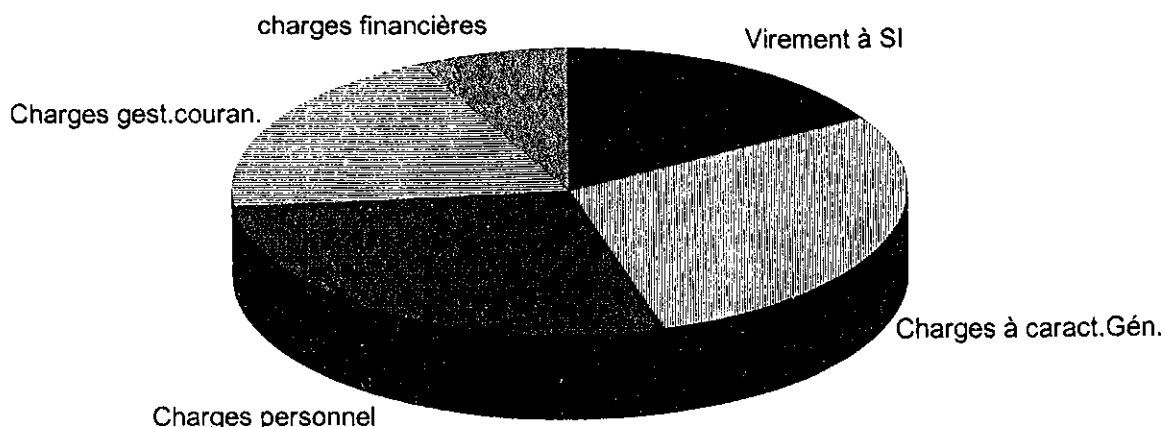


*L'arbre est planté, l'urne est scellée. Rendez-vous dans 100 ans !*

# BUDGETS 2000 DE LA COMMUNE

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

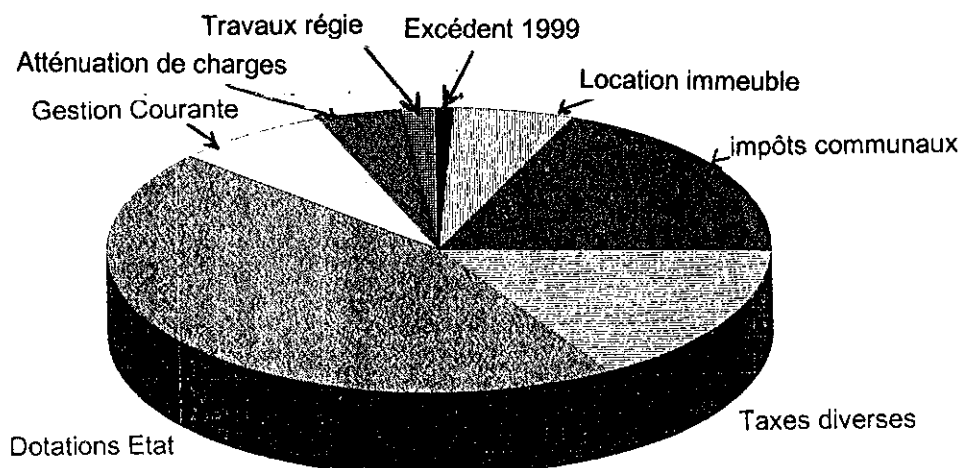
Virement à SI	Charges à caract.Gén.	Charges personnel	Charges gest.couran.	charges financières	TOTAL
278 108,00 F	486 214,65 F	465 446,00 F	325 776,00 F	120 938,00 F	1 676 482,65 F
16,60%	29,00%	27,77%	19,43%	7,20%	



## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Excédent 1999	Location immeuble	impôts communaux	Taxes diverse	Dotations Etat
14 495,65 F	98 519,00 F	313 880,00 F	271 985,00 F	753 646,00 F
0,86%	5,88%	18,72%	16,22%	44,95%

Gestion Courante	Atténuation de charge	Travaux régie	TOTAL
127 432,00 F	66 525,00 F	30 000,00 F	1 676 482,65 F
7,60%	3,98%	1,79%	



## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

	Budget primitif	Report 1999	Budget supplémentaire	TOTAL budget 2000
Capital emprunts	265 812,00 F		-36 051,00 F	<b>229 761,00 F</b>
Travaux Ecole		11 126,46 F		<b>11 126,46 F</b>
Mise normes cantine		1 970,98 F	-1 970,98 F	
Grange de Prat	46 000,00 F	76 268,60 F	50 727,82 F	<b>172 996,42 F</b>
Mur du Cimetière	35 000,00 F			<b>35 000,00 F</b>
Travaux voirie	211 666,00 F	8 901,41 F	25 000,00 F	<b>245 567,41 F</b>
Eclairage Public	30 000,00 F		15 000,00 F	<b>45 000,00 F</b>
Acquisition terrain		20 494,73 F	-5 000,00 F	<b>15 494,73 F</b>
Acquisition matériel	18 850,00 F		5 000,00 F	<b>23 850,00 F</b>
Travaux en régie	30 000,00 F	15 202,53 F		<b>45 202,53 F</b>
Déficit 1999		135 051,83 F		<b>135 051,83 F</b>
	<b>637 328,00 F</b>	<b>269 016,54 F</b>	<b>52 705,84 F</b>	<b>959 050,38 F</b>

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

	Budget primitif	Report 1999	Budget supplémentaire	TOTAL budget 2000
Rembt TVA	74 640,00 F			<b>74 640,00 F</b>
Subv DGE Voirie	50 580,00 F			<b>50 580,00 F</b>
Subv FEC Prat	30 000,00 F			<b>30 000,00 F</b>
Subv FEC Voirie		7 500,00 F		<b>7 500,00 F</b>
Subv Région Prat		10 000,00 F	101 000,00 F	<b>111 000,00 F</b>
Emprunt	150 000,00 F			<b>150 000,00 F</b>
Fonction Capitalisé			257 222,38 F	<b>257 222,38 F</b>
Prélèvement sur fonct	332 108,00 F		-54 000,00 F	<b>278 108,00 F</b>
	<b>637 328,00 F</b>	<b>17 500,00 F</b>	<b>304 222,38 F</b>	<b>959 050,38 F</b>

# LA VIE LOCALE

## SECRETARIAT DE MAIRIE:

Ouverture:

MARDI Matin de 9h à 12h

JEUDI Matin de 9h à 12h

VENDREDI Matin de 9h à 12h.

## ETAT CIVIL:

On a enregistré en

3 naissances

1999: 0 mariage

6 décès ou transcriptions de décès

3 naissances

2000: 1 reconnaissance

4 mariages

4 décès ou transcriptions de décès

## LISTE ELECTORALE:

Le nombre des électeurs inscrits au 29 février 2000 s'élève à 328, dont 167 électrices et 161 électeurs (3 électrices et 9 électeurs de moins de 21 ans).

Les deux conditions essentielles pour être inscrit sur la liste électorale de la commune sont:

- y être domicilié

**ou**

- être inscrit depuis cinq ans au moins sans interruption sur l'un des rôles des quatre taxes communales (taxe d'habitation, taxe foncière bâtie ou non bâtie, taxe professionnelle).

D'autre part les jeunes gens atteignant l'âge de 18 ans après la date de clôture des inscriptions et avant un scrutin peuvent effectuer une demande d'inscription sur la liste électorale de leur commune auprès du Tribunal d'Instance d'Aurillac au moins 10 jours avant le scrutin.

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA POSTE:

Les matins du LUNDI AU SAMEDI de 9h à 10h

Les après-midi: du LUNDI au JEUDI de 14h à 16h30

le VENDREDI de 16h à 18h



## CAPTAGE DE SOURCES

La source de la plaine du Fau complètement obstruée par des racines a été recherchée par l'entreprise CANTUEL.

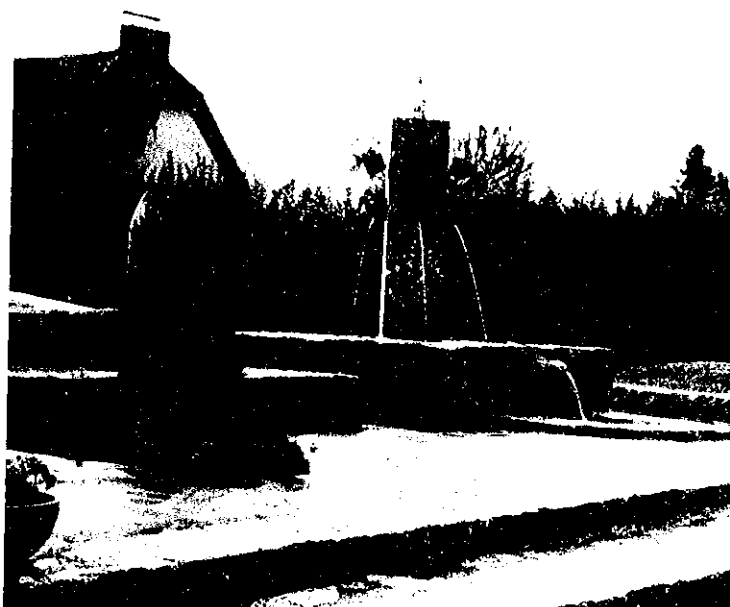
D'un débit en étiage de 30 l/mn elle assure en moyenne 40 m<sup>3</sup> par jour.

L'ensemble des sources en étiage normal dont l'eau est refoulée dans les châteaux d'eau de Marso et Fonrouge représente 130 m<sup>3</sup> par jour.

Au cours de l'hiver, l'ensemble des périmètres de protection immédiate sera défriché ce qui rendra l'entretien ultérieur plus facile et rapide.

Une source a été captée par la commune en 1995 à la Croix-St-Pierre. Les structures permettant son refoulement au château d'eau de Fonrouge sont en place.

En cas de besoin (étiage sévère) elle peut être mise en service rapidement; (mise en place d'un pompe et branchement électrique).





## **MAISON D'ACCUEIL DES PERSONNES AGEES D'ARPAJON**

Depuis le début octobre, cet établissement qui compte 60 lits et emploiera 27 personnes à temps plein accueille de manière progressive les futurs résidents. Nos aînés y trouveront de bonnes conditions de vie entourés d'un personnel de grande qualité.

La commune de Labrousse a participé au financement des travaux à hauteur de 110 000 francs.

Les demandes sont à adresser à Madame la Directrice de la MAPAD à Arpajon-sur-Cère. Un imprimé est à la disposition des intéressés en mairie de Labrousse pour la première démarche.

L'inauguration aura lieu très bientôt, dès que l'établissement fonctionnera à plein temps.

C'est Madame ZAHAM qui en assure la direction.



**Résidence de la Cère.**

Le coût de cette réalisation engagée par la commune d'Arpajon-sur-Cère à travers son Centre Communal d'Action Sociale s'élève à plus de 20 000 000 Frs. Les communes associées participant à hauteur de 1 000 000 Frs environ.

A l'ouverture deux de nos aînés y sont accueillis.  
Pensons à leur rendre visite.

## LE FUTUR LOTISSEMENT

Il comprendra cinq lots de 850 à 900 m<sup>2</sup> chacun.

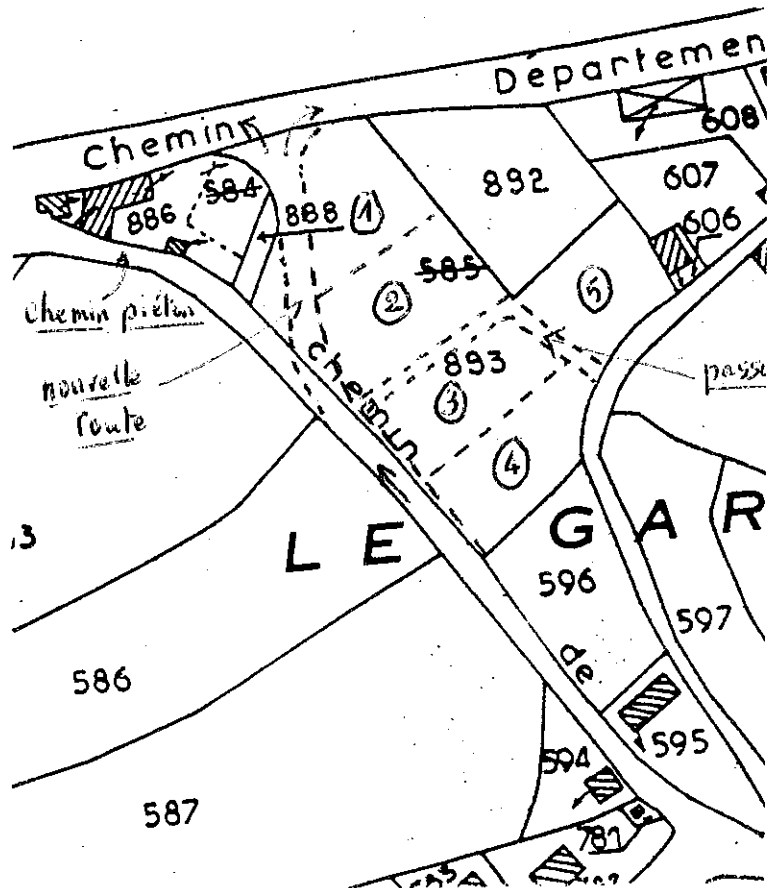
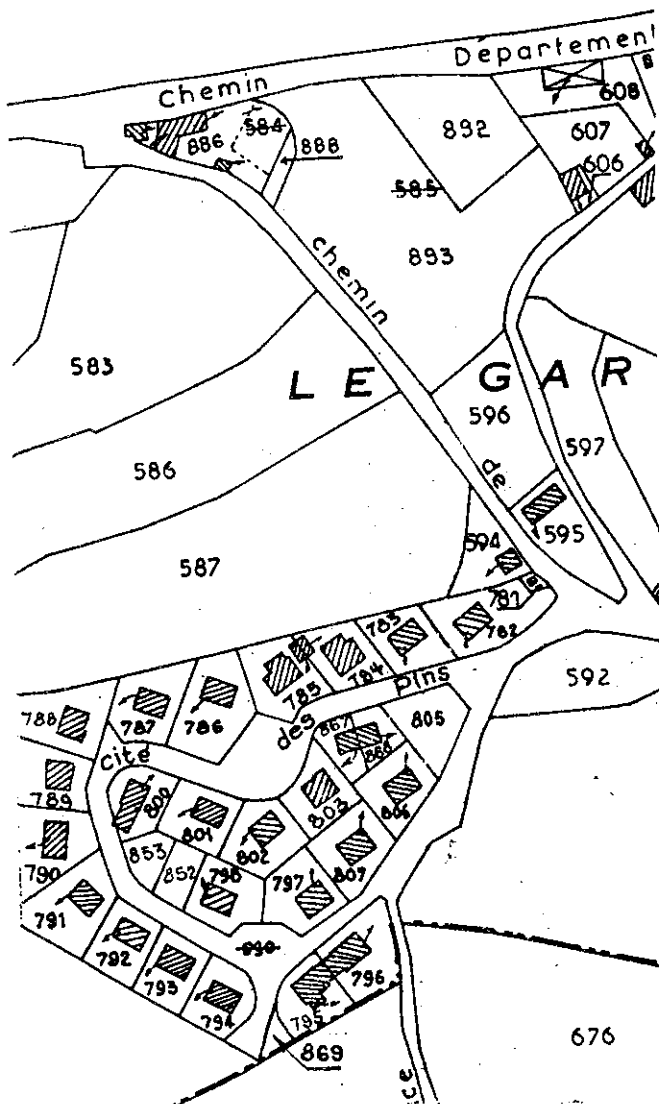
En voici le plan actuel en annexe (susceptible d'être un peu modifié).

Un nouveau tracé du chemin communal sera ouvert avec carrefour perpendiculaire au CD n°6.

La partie du chemin délaissée jusqu'à la Chapelle deviendra chemin piétonnier. Un petit passage en reste entre les lots 2 et 3 permettra d'assurer la viabilité du lot 5 et en même temps de créer un chemin piéton bordé de haie pour rejoindre le chemin du Garric.

L'assainissement actuel de la Cité des Pins qui recevra les eaux usées de ce lotissement sera pourvu, tout en gardant les structures actuelles, d'un dégrilleur, d'un décanteur digesteur et d'un bac à pouzzolane supplémentaires.

Cette opération améliorera donc le fonctionnement de la structure actuelle de la Cité des Pins.



## DESENCLAVEMENT ROUTIER

C'est avec beaucoup de satisfaction que nous voyons se réaliser les travaux de rectification de virages à Rieu-Sec, Lentat et Couffins sur le CD n°6 lesquels travaux sont financés par le Conseil Général du Cantal.

Souhaités depuis plusieurs années par la population de LABROUSSE et par le Conseil municipal ( motion de juillet 1994) cette réalisation nous fera gagner quelques minutes pour le trajet d'Arpajon-sur-Cère avec six virages importants supprimés.

Espérons que ce sera un atout supplémentaire pour la réussite du lotissement que la commune va réaliser en 2001 et pour le devenir de notre commune.



Avec les travaux réalisés il y a quelques années à Fonrouge, le désenclavement s'accélère sur Aurillac.

Si le projet avancé récemment tendant à dévier l'arboretum pour la mise en sécurité des visiteurs prenait corps, un des derniers points difficiles sur le CD 6 disparaîtrait.



# **TRAVAUX DE VOIRIE**

En 1999 ont reçu un bicouche, les chemins de la Vaysse, Moissac, Combret et Marso.

En 2000 ce sera le tour des chemins du Dat, Fortet et Lasveissières.

En 2001 sont prévus les chemins de Prat, Julhac (petit élargissement et eaux pluviales) la Cité des Pins et petites antennes.

Une étude est demandée à la DDE Aurillac-Sud pour la réalisation de caniveaux (eaux pluviales) dans le bourg de Labrousse, opération semblable à celle déjà réalisée et cofinancée par Département et Commune.

## **SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE**

Le Conseil municipal a décidé de munir la commune de ce document qui sera à l'avenir une référence pour l'assainissement collectif et individuel sur tout le territoire de LABROUSSE.

L'étude sera conduite à l'automne 2000. Le maître d'oeuvre en sera la DDE.

Cette étude est financée à 75 % par l'Agence de Bassin Adour Garonne et le Conseil Général du Cantal. Le document final sera utile, à l'avenir, notamment pour l'assainissement du nouveau lotissement et l'amélioration des structures en place, et il permettra d'obtenir du Conseil Général et de l'Etat des subventions pour les investissements (viabilité de lotissement et stations d'épuration).

## **TRAVAUX AU CIMETIERE**

La réfection du mur Nord du cimetière est achevée.

Les travaux ont été réalisés par Monsieur VIEIRA, maçon à Aurillac.

Le mur Est sera restauré au printemps prochain

# ECOLES

Fin juin, une manifestation de sympathie a eu lieu à l'école de LABROUSSE à l'occasion du départ à l'île de la Réunion de Monsieur BRARD.

Cela a été l'occasion de saluer l'arrivée de la nouvelle directrice Melle RICHARD.

La rentrée voit les effectifs se maintenir.

En voici la répartition: - Maternelle 15 élèves Mme GRACA

- CP CE1 14 élèves Melle RICHARD

- CE2 CM1 CM2 16 élèves Mme DOREMUS

soit au total 45 élèves.

Le local cuisine à la cantine a été amélioré pendant les grandes vacances - peinture carrelage - habillage inox.

Le plafond de la salle de restaurant sera restauré au cours des vacances de Noël.

Les élèves de la classe de Madame DOREMUS ont pu découvrir pendant une semaine à Sète le bord de la Méditerranée. Une subvention de 13 000 francs de la commune de Labrousse et une de 6 000 francs de Vezels-Roussy ont permis, ajoutés à l'apport de l'amicale et des familles d'assurer financièrement ce séjour.



**Enfants de LABROUSSE et VEZELS  
en classe de mer à SETE ( Mai 2000)**



## GRANGE DE PRAT

L'inauguration de notre musée a eu lieu le samedi 21 octobre après-midi dans une ambiance empreinte d'une très grande convivialité, en présence de nombreux maires des environs, du Conseil municipal, de Monsieur JAURIAC représentant le Crédit Agricole d'Arpajon-sur-Cère, de Monsieur GOULEME, IDEN et de la Directrice d'école de Labrousse. Le Maire a présenté les excuses de Monsieur COUSSAIN Député et Monsieur SOUCHON Conseiller Régional retenus par ailleurs.



Crêpes, châtaignes et cidre étaient au rendez-vous pour accueillir plus de 120 personnes qui ont pu, après le discours du Maire précisant le financement de l'opération et louant la participation de nombreux bénévoles à la réalisation de ce nouveau lieu de vie, visiter les deux niveaux du bâtiment et les abords.

Outre du matériel agricole ancien comportant quelques pièces relativement rares, les visiteurs ont pu apprécier une petite exposition sur les minéraux du Cantal, quatre maquettes expliquant l'inversion de relief si typique à Labrousse, un cadran solaire, une vidéo sur le travail de vannier, un four à charbon de bois et tout un ensemble de petits outils de la vie quotidienne d'autrefois

Quelques initiatives sont avancées pour rendre la plus vivante possible la visite du musée avec des activités éducatives. Au fil des ans le contenu s'enrichira. Toutes les idées seront les bienvenues: appel est fait à la générosité de chacun.

Son activité qui sera effective en 2001 pourrait se résumer ainsi: mai, juin, septembre, octobre: accueil des écoles essentiellement et le dimanche après-midi accueil des promeneurs; juillet et août: accueil des touristes, les après-midi seulement.

Faites connaître autour de vous: parents, amis, touristes notre réalisation.

Bien que modeste et un peu hétéroclite pour l'instant, ce lieu, dans sa pluralité, permettra de passer un agréable moment de redécouverte de la vie rurale d'antan.

N'oublions pas à proximité de la grange, deux chemins de randonnée thématiques, l'un sur les différentes essences d'arbres, l'autre sur l'inversion de relief. Les deux passent près de la table d'orientation de la Roche de Moissac d'où on peut découvrir un panorama splendide sur les Monts du Cantal et de l'Aubrac.

Un grand remerciement encore à tous les donateurs et bon vent ...



**Préparation des châtaignes pour l'inauguration**

# Associations

## DIRIGEANTS D'ASSOCIATION : UN STATUT A RISQUES ?

Quels que soient les pouvoirs que lui donnent les statuts, le président est en première ligne. Sa responsabilité personnelle peut souvent être engagée. Cette responsabilité se situe à trois niveaux : la responsabilité financière en cas de fautes de gestion, la responsabilité civile si quelqu'un s'estime victime de l'association et la responsabilité pénale si le président ou l'association enfreignent la loi ou une réglementation.

**LA RESPONSABILITE FINANCIERE DES DIRIGEANTS** - La liberté de gestion offerte par la loi de 1901 ne dispense pas d'une gestion rigoureuse. Vous pouvez être contraint de payer personnellement les sommes dues si l'association se trouve en difficulté de paiement et que vous avez commis une faute de gestion, par exemple si vous avez engagé des dépenses sans avoir les recettes correspondantes sur le compte de l'association. Le second grand volet en matière de responsabilité financière est celui de l'information et de la transparence. Votre responsabilité sera engagée si vous ne tenez pas informés le conseil d'administration, l'assemblée générale et les services administratifs compétents des difficultés financières de l'association ou d'erreurs commises dans la gestion. Une gestion rigoureuse et transparente est, bien sûr, la meilleure solution.

**LA REponsabilite CIVILE DES DIRIGEANTS** - Un accident peut toujours se produire dans le cadre des activités de votre association. La victime peut porter plainte. La responsabilité civile de l'association et de ses dirigeants est alors engagée si la preuve est faite que les dommages subis résultent de faute intentionnelle, de l'imprudence ou de la négligence de l'association. Même si vous avez toujours en tête l'impératif de sécurité dans l'organisation de vos activités, le risque zéro n'existe pas. Dès lors vous n'avez qu'une solution : assurer l'association avec un contrat adapté à la réalité de vos activités.

**LA RESPONSABILITE PENALE DES DIRIGEANTS** - Votre responsabilité est engagée en cas d'infraction à la loi. Il peut s'agir aussi bien de contraventions (diffamation, injure ou provocation à la haine raciale non publiques...) que de crimes et délits contre les biens (vol, escroquerie, abus de confiance, recel...) ou les personnes (dénonciations calomnieuses, pratiques discriminatoires, blessures, exposition à un risque de blessure ou de mort, homicide involontaire...). Les peines prévues par le Code pénal pour l'association peuvent aller de l'amende à la dissolution en passant par l'interdiction temporaire ou définitive de certaines activités mais la responsabilité pénale de l'association n'exclut pas celle des personnes. En cas d'infraction par imprudence ou par négligence, les personnes seront mises en cause en même temps que l'association. S'informer, se former, font partie des exigences qui s'imposent au responsable associatif. Cela d'autant plus qu'en matière pénale, aucune assurance n'est possible.

Etre président n'est donc pas une charge légère. En s'engageant à assumer des responsabilités, le président s'expose. Mais avec un peu de vigilance et beaucoup de rigueur, les écueils peuvent être évités.

Pour que les bénévoles ne deviennent pas une espèce en voie de disparition.

# CLUB DES AINES ET DE L'AMITIE

Le nombre d'adhérents, en constante augmentation, (79 en 1999, 84 en 2000) dénote un vieillissement de la population mais aussi une capacité de l'association à fédérer les énergies. Pour autant, la somme des activités et la présence, le 25 avril 1999, à l'occasion du 20ème anniversaire, des trois membres ayant présidé aux destinées du Club depuis l'origine, montrent que l'on peut avoir, de temps en temps... 20 ans.

**LABROUSSE - Les 20 ans du Club des aînés et de l'amitié**

## **La mémoire et la vitalité**



*Photo souvenir de 20 ans de rencontres, d'animations et d'échanges*

Ce moment fort eut lieu chez nos voisins de TEISSIERES, avec messe puis déjeuner suivi d'une après-midi divertissante.

Au mois de juin, visite en Aveyron, de l'Abbaye de Loc Dieu et du parc aux oiseaux des Bastidols.

Deuxième semestre animé avec, le 15 août, kermesse du club avec vente d'ouvrages et pâtisseries confectionnés par le Club.

Le 7 septembre, visite du musée de l'accordéon à SIRAN, partie du patrimoine local dont quelques nostalgiques (particuliers, associations ou communes) s'efforcent de sauver de l'oubli les traditions et les richesses de nos ancêtres. L'après-midi découverte ou revisite des Grottes de Presque.

Le 19 octobre, tournée Sud de la Haute Chataigneraie avec la découverte du parc des daims à JUNHAC puis déjeuner à LABESSERETTE ; après-midi dansant.

Le 20 novembre, concours de belote, organisé l'après-midi pour faciliter la présence du plus grand nombre d'entre nous et celle des communes voisines.

Le 5 décembre, mobilisation de tous les adhérents pour l'assemblée générale qui clot l'année qui s'achève.

\* \* \*

Au cours de cette année 2000, les activités ont été poursuivies dans la même logique, avec des sorties variées, plus axées vers le Nord-Est du département, avec le souci de les limiter à une journée.

Le 11 avril, découverte du Muséum des Volcans.

Le 19 avril, participation au 20ème anniversaire de la Fédération des Aînés Ruraux du Cantal à AURILLAC.

Le 9 juin sortie, en direction de SAINT-FLOUR, avec visites de l'Ostal de la Marissou et l'après-midi, du moulin de Blaud, véritable vitrine pédagogique de la faune aquatique et en particulier la truite fario.

Le 15 août, incontournable kermesse lors de la fête locale.

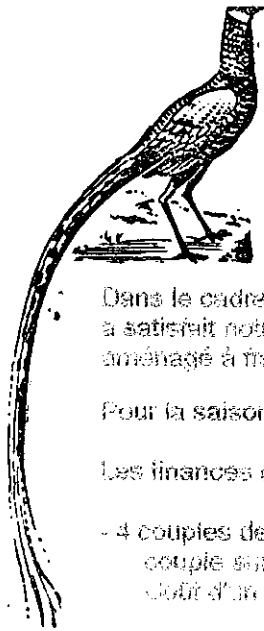
Le 7 septembre, journée de la forme à PRUNET, avec la participation de 26 adhérents.

Le 12 septembre, départ sur RIOM-es-MONTAGNES. Visite de la Maison Avèze à RIOM-ès-MONTAGNES. Déjeuner à SEGUR-les-VILLAS, restaurant de la Santoire. Après-midi, visite de la maison de la faune à MURAT.

Le 17 octobre, découverte du Nord Aveyron (MUR-de-BARREZ, THERONDELS).

Le bureau a retenu les dates des 18 novembre pour le concours de belote et 3 décembre pour l'assemblée générale, le repas étant prévu au restaurant La Bergerie à VEZELS-ROUSSY.





## ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE

Dans le cadre de nouvelles directives sur le traitement des viandes fraîches de gros gibier, la municipalité a satisfait notre demande en mettant à notre disposition, dans le sous-sol de la cantine scolaire, un local aménagé à frais partagés.

Pour la saison 1999-2000, il a été délivré 45 cartes de chasse. (41 en 1998-1999).

Les finances de la société ont permis de procéder aux lâchers de gibier suivants :

- 4 couples de lièvres, en provenance d'Europe Centrale (Slovaquie) à raison d'un couple sur les secteurs du DAT, de DRULHEIS, de MOISSAC et LECOURE-JULHAC.  
Coût d'un couple = 1.500 francs.

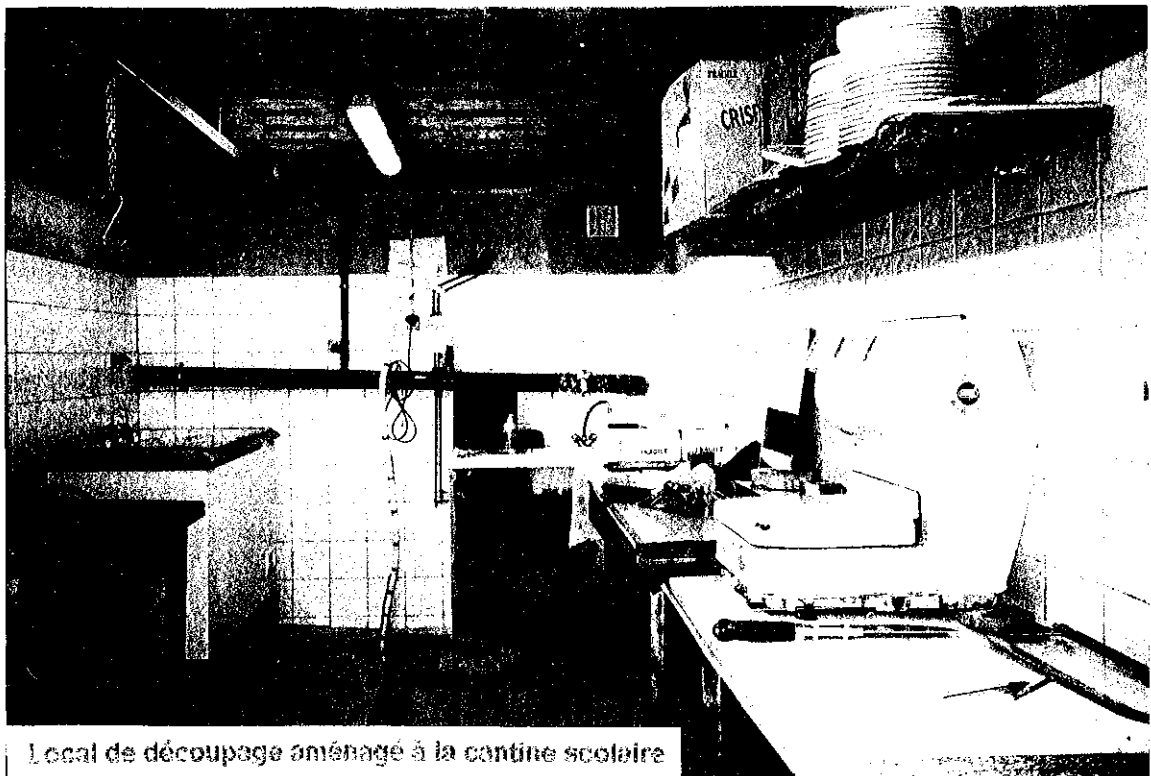
- 175 faisans

- 80 perdreaux gris

- 120 perdreaux rouges

Le plan de chasse de 32 chevreuils a été réalisé en 13 battues (13 brocards + 19 chevrettes).

3 sangliers ont été tués.



Local de découpage aménagé à la cantine scolaire

Pour la saison 2000-2001, baisse dans la délivrance des cartes (40) ainsi que pour le plan de chasse réduit de deux unités (30).

La composition du nouveau bureau est la suivante :

Président : LAFDUBSSINIE André - Vice-président : NUGOU Daniel - Trésorier : CHATEAU Jean - Secrétaire : GARDÈS Fernand - Membres : ANDRIEU Jean-Claude - SALMISSE Emile - DELRIEU René - LORCA Christian - MONDOR Pierre.



# L'UNION SPORTIVE

A l'aube de la saison 2000-2001 l'Union Sportive comprend :

- Une école de football qui fonctionne en association avec l'A.S.P.T.T. AURILLAC et, depuis peu VEZAC, avec un nombre toujours décroissant de jeunes. Un constat assez négatif.
- Deux équipes seniors, avec un effectif plus que réduit, suite au décès d'un dirigeant et au départ de 8 joueurs, faiblement compensé par l'arrivée de 3 éléments.

L'équipe I a galéré ces deux dernières saisons. La force de persévérance a du venir au secours de bonnes qualités techniques pour assurer le maintien bien compromis à chaque fin d'exercice.

L'équipe réserve a donné de bonnes satisfactions quant aux résultats même si un ou deux Clubs lui ont été à chaque fois supérieurs.

Pour le bon fonctionnement du Club, le bureau et les joueurs organisent diverses manifestations : Noël des enfants, quine, calendriers, repas. Sans oublier l'annuel tournoi mémorial "Abbé BAC-André LAFFON" cher au coeur des anciens.



# **ASSOCIATION COMMUNALE DES ANCIENS COMBATTANTS**

**Rappelons que cette Association, la plus ancienne de la commune, est née au lendemain de la guerre 1914-1918.**

**Son représentant et les adhérents disponibles s'efforcent de la représenter dans la majorité des manifestations officielles :**

**- 25 avril 1999 : dépôt d'une gerbe au monuments aux morts. Souvenirs des déportés.**

**- 02 mai : Congrès départemental des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre, à THIEZAC.**

**- 09 mai : cérémonie au monument aux morts.**

**- 16 mai : Congrès départemental de l'Union Fédérale des Combattants du Cantal, à MAURIAC.**

**- 14 novembre : cérémonie au monument aux morts, en présence du Colonel MERLET, président de l'U.F.C.C., suivie du traditionnel banquet.**

**- 30 avril 2000 : dépôt d'une gerbe au monument aux morts. (Souvenir des déportés).**

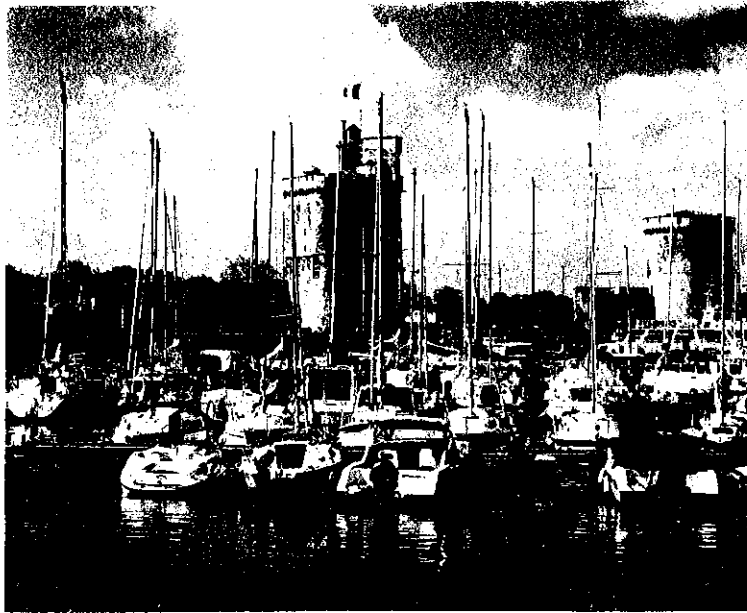
**- 08 mai : cérémonie au monument aux morts**

**- 21 mai : Congrès départemental de l'U.F.C.C., à SAINT-CERNIN.**

**- 18 juin : Congrès départemental des A.C.P.G., au ROUGET.**

**Pour le 12 novembre, nous espérons que la cérémonie au monument aux morts sera rehaussée par la présence du Directeur départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.**

**Notons également la participation conjointe avec la F.N.A.C.A. pour l'organisation annuelle du concours de belote.**



**F.N.A.C.A.**

**Au cours de l'assemblée générale du 17.12.1998, suivie du casse-croûte de l'amitié, aucun changement dans la composition du bureau qui a arrêté les dates des principales manifestations ci-dessous :**

- le 13 mars 1999 : concours de belote
- le 21 mars : commémoration du 19 mars 1962 : remise de 23 médailles croix du combattant par M. Yves COUSSAIN, député. Après le vin d'honneur, repas pris en commun au restaurant BLANCOT.
- les 5 et 6 juin 1999 : voyage à LA ROCHELLE
- Les 2 et 3 octobre 1999, une délégation de 15 participants a assisté au congrès départemental à SAINT-FLOUR.

**27 cartes d'adhérents ont été distribuées lors de l'assemblée générale du 16 décembre qui a reconduit le bureau dans sa totalité et décidé du programme suivant :**

- 3 et 4 mars 2000 : voyage au salon de l'agriculture, accompagnés d'anciens de PRUNET et TEISSIERES- qui ont souscrit à notre initiative.
- 11 mars 2000 : concours de belote.
- Le 19 mars, commémoration de la fin de la guerre d'Algérie, le jour même du 38ème anniversaire.
- Les 16 et 17 septembre, participation au 36ème congrès départemental, à LAVEISSIERE, puis repas au SUPER LIORAN.
- Les 30 septembre et 1er octobre, participation au Congrès National à STRASBOURG.

Bateau  
mouche

PARIS



## AMICALE LAIQUE DES PARENTS D'ELEVES

Au cours de l'année scolaire 1999-2000, l'Amicale a organisé diverses manifestations, en relation avec les enseignants :

- Arbre de Noël
- quinzaine
- sortie piscine pour toutes les classes
- festival d'expression enfantine avec la venue d'une classe du Lot, pour les C.P. et C.E.1 (classes de M. BRARD, 2 jours).
- visite de l'E.N.I.L.L., pour la fabrication du fromage
- classe de mer à SETE avec les enfants des C.E.2, C.M.1 et C.M.2, grâce à l'aide financière des communes de LABROUSSE et VEZELS-ROUSSY et du Conseil Général.
- fête des écoles
- projet de l'eau qui a fait l'objet d'une exposition lors du départ de M. BRARD.





Cette saison 2000-2001 subit quelques changements :

Au niveau des enseignants, Melle RICHARD devient directrice d'école en remplacement de M. BRARD exilé sous les cieux climatiquement plus cléments de la REUNION.

Le bureau de l'Amicale se décompose désormais comme suit :

Président : M. MONTIN Pascal - Vice-présidente : Mme ANDRIEU Claudine - Trésorière : Mme CARRIER Régine - Trésorière-adjointe : Mme LIABASTRE Sandrine - Secrétaire : Mme ROUX Nadine - Secrétaire-adjointe : Mme DELPONT Véronique - Membres : Melle GAILLARD Valérie, Mmes BLANCOT Laetitia, DAUDE Annie, LAROUSSINIE Sylvie, LAVAL.

45 élèves ont été scolarisés :

- Maternelle = 15 ( 5 petite section, 8 moyenne section, 2 grande section)
- C.P. - C.E.1 = 14 (6 CP, 8 CE1)
- Cycle 3 = 16 (5 CE2, 6 CM1, 5 CM2)

Un vote auprès de tous **les** parents d'élèves a été effectué pour la semaine continue ou semaine traditionnelle. Le résultat est en faveur de la semaine continue, avec sortie le mercredi à 11h30. Mise en place dès le lundi 18 septembre.

L'année scolaire sera animée de sorties :

- Piscine pour tous les élèves - 6 séances du 8 au 25 novembre en alternant la classe de Melle RICHARD et celle de Mme DOREMUS.
  - Tous les vendredis matin pour les enfants de maternelle, du 12 mars au 11 mai.
- Ski au LIORAN pour les C.P., C.E., C.M., et utilisation du matériel skis de l'école sur la commune quand il y aura de la neige,
- Festival d'expression enfantine
- voyage de fin d'année
- regroupement sportif cantonal.

## ASSOCIATION *LES QUATRE-SAISONS*

Voici les différentes activités de l'association pour l'année 1999

- > Le 03 avril une soirée en compagnie de DIDIER HUGUET ancien instituteur de notre commune et animateur a l'I.E.O. avec son spectacle LES CHEVEUX DU DIABLE fait de contes, légendes, chants....
  
- > Le 19 mai marché de pays pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive avec pour la 1<sup>ère</sup> fois un vide-grenier, ce fut une découverte pour notre commune et un succès populaire pour cette manifestation qui crée une animation gratuite au coeur du village, la partie spectacle était assurée par l'association le TRAIN DU FOLKLORE qui présente différents folklores des régions de FRANCE.
  
- > Le 14 juillet la fête du pain .Après MARSO, le DAT, LASVEISSIERES, LAVERGNE c'était au tour du village de MOISSAC d'accueillir cette fête le four était prêté par la famille HEBRARD, la préparation et la cuisson du pain étaient assurées comme d'habitude par JUSTIN TOURLAN. La population du village s'est beaucoup impliquée pour faire de cette journée une réussite qui a réunie près de 300 personnes au repas.
  
- > Le 25 juillet sortie pédestre en direction de CARLAT avec passage obligé mais plein de convivialité a ESCAMBOUS chez THEIL et a ALMEYRAC chez JALABERT. Au programme de cette journée la visite du site et du petit musée puis retour en mini-car.
  
- > Le 20 aout passage du TOUR DU CANTAL PEDESTRE. Pour la 10<sup>ème</sup> fois, le circuit emprunté par les marcheurs les amena successivement a PRAT, LA ROCHE, LA VAYSSE, VALETTE, MOISSAC, LAVERGNE et retour à LABROUSSE une trentaine de marcheurs participèrent à la balade, en soirée l'animation fut assurée par JEAN-PIERRE MALICHIER interprete de chansons a texte de qualité.
  
- > Le point fort de l'année pour l'association fut le séjour d'un groupe de jeunes handicapés de l'institut médico-pédagogique LES SAPINS de MARVEJOLS en LOZERE .  
Cette expérience fut possible grace a la collaboration de 3 associations : LE CLOS DU NID, ETUDES ET CHANTIERS et les QUATRES-SAISONS. Le but principal était d'amener ces ados vivants dans un établissement protégé a affronter la vie en dehors de ce milieu fermé en leur laissant des responsabilités ainsi qu'une certaine autonomie. Une première pour cet établissement.  
Accueillis pour l'hébergement au terrain de sport durant une vingtaine de jours, le partage des journées fut une réussite sur le plan humain, la réalisation la réalisation d'un sentier a thème étant la principale activité .

## ASSOCIATION *LES QUATRE-SAISONS*



Inauguration du sentier thème a la grange de PRAT

.....

Voici les principales activités pour l'année 2000, qui n'est pas encore terminée.

> Dimanche 21 mai pour la 2<sup>ème</sup> fois un vide-grenier associé au devenu traditionnel marché de pays qui doit pour des raisons administratives prendre l'appellation de foire, l'animation fut réalisée par la PASTOURELLE de ROANNES avec un très beau spectacle. Cette journée connue un très grand succès populaire.

> Le 14 juillet la fête du pain eut lieu a INSERRES nouveau village épinglé par l'association, mais pour la 1<sup>ère</sup> fois la pluie fut au rendez-vous de cette manifestation, encore heureux pour sauver du désastre que la ferme OUSTRY possède de nombreux batiments qui permirent d'abriter les nombreuses personnes fidèles de l'association.

L'animation musicale était assuré par MICHEL CANTOURNET a l'accordéon et JEAN FRANCOIS COTTO a la cabrette.

> Le 10 aout accueil pour la 11<sup>ème</sup> fois du TOUR DU CANTAL PEDESTRE depuis sa création en 1987 par JEAN-CLAUDE CHAMPEIL alors secretaire général de la FAL. Cette journée a permis aux 78 marcheurs présents au départ de parcourir les chemins autour du pays de LABROUSSE. Après la balade les marcheurs découvrirent l'exposition ART et PASSION, la GRANGE de PRAT, le site de LA ROCHE.

En soirée 65 personnes dégustèrent l'aligot et apprécièrent d'écouter HELENE MALPEL a la cabrette et ALBERT BRUEL a l'accordéon.

## ASSOCIATION *LES QUATRE-SAISONS*

> Le moment le plus important pour notre association restera sans aucun doute la 1<sup>ère</sup> exposition intitulée ART et PASSION consacrée aux artistes locaux avec pour invité DANIEL GADET peintre reconnu et a l'immense talent Cette exposition installée a la maison communale du 22 juillet au 15 aout a connue un certain succès près de 550 personnes l'ont visitée. Cette expérience mériterait une suite avec un thème différent?

> Et puis comme depuis quelques années illumination de la place de la fontaine en fin d'année.

.....

> Depuis le 1er novembre 1998 l'association emploie dans le cadre d'un C E S GERARD GOUBERT de MOISSAC, celui-ci est utilisé principalement pour l'entretien des sentiers pédestres, a la grange de PRAT, sur le site de la ROCHE ... son contrat se termine le 31 octobre 2000.

> Les membres de l'association ont aussi participés tout au long de ces 2 années au nettoyage du site de la ROCHE et a divers travaux a la grange de PRAT.

> Pour l'avenir le grand investissement humain de l'association sera sans doute la vie autour et a l'intérieur de la grange de PRAT.

.....

### Inauguration de l'exposition ART et PASSION



# ADMR LA CHATAIGNERAIE

En quelques mots le bilan de l'année 1998 fait lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 29 avril à la MAISON COMMUNALE de LABROUSSE, qui fût l'occasion de marquer le 10<sup>ème</sup> anniversaire de la création de l'association en juin 1988.

>Aujourd'hui l'association gère 2 services différents dans leur activité mais complémentaires dans leur action :

> Le service de soins créé en 1988 emploi des aides-soignantes encadrées par une infirmière-coordinatrice.

> Le service aides-ménagères créé en 1996.

>Pour l'année 1998 le service de soins a aidé 59 personnes et réalisé 11316 journées, il a employé 11 aides-soignantes qui ont effectué 11544 heures et parcouru 128039 kms à l'aide des 5 voitures de l'association.

> Sur le plan financier le compte de résultat s'est établi à 1 899 317,90 F pour les produits, et 1 739 048,50 F pour les charges dégageant un excédent de 160 269,44 F. Les charges de personnel représentent 73,58% du budget pour le service de soins.

> Le service aides-ménagères donne le résultat financier suivant chiffres nettement moins important que le précédent : 39 079,06 F en produits et 36 717,98 F en charges donc un excédent de 2361,81 F.

.....

Pour le bilan de l'année 1999 il a eu lieu le 26 mai 2000 au cours de l'assemblée générale qui a eu lieu à la salle de la petite enfance d'ARPAJON sur CERE.

>Sur le plan humain l'association a employé 14 aides-soignantes, 1 infirmière-coordinatrice et 22 aides à domicile pour un total de 21 255 heures soit 10,50 équivalents temps pleins.

>Les aides-soignantes ont effectuées 13 529 journées auprès de 67 personnes âgées et parcourues 140 879 kms.

> Les aides à domicile sont intervenues chez 58 personnes pour un total de 7 579 heures.

> Sur le plan financier les différents comptes de résultats sont :

> Service de soins : produits 1 949 946,64 F, dépenses 1 793 006,20 F soit un résultat positif de 156 940,44 F.

> Service aides-ménagères : produits 85 922,29 F, dépenses 78 169,57 F résultat positif 7752,72 F.

> Depuis le début de l'année 2000 l'association accueille à LABROUSSE le LUDOBUS mis en place par les associations familiales du département.



# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA HAUTE CHATAIGNERAIE

Les représentants du Conseil municipal de Labrousse à cette collectivité sont Messieurs RODIER Bernard, PRADAL Gérard, LESCURE Pierre.

La Communauté associe les communes de PRUNET, LABROUSSE, TEISSIERES-LES-BOULIES, VEZELS-ROUSSY, LEUCAMP regroupant ainsi environ 1500 habitants. Elle a une fiscalité propre: les valeurs locatives servant au calcul des quatre taxes sont les mêmes que celles utilisées dans la commune.

En 2000, les recettes de fonctionnement s'élèvent à 657 997,81 Frs dont 185 184 frs d'impôts et 400 377 frs de dotation de l'Etat essentiellement.

En dépenses, 236 750 frs sont consacrés au personnel

126 200 frs aux charges de gestion (48 200 f pour indemnités et 73 200 f de subvention au Centre Aéré de l'été)

172 478 frs pour les charges à caractère général

122 569 frs de prélèvement pour dépenses investissement.

Cette année 2000 a vu l'inauguration du plan d'eau du Maurs.

Le sanitaire est en voie d'achèvement; reste à capter une source pour alimenter cette structure.

N'oublions pas qu'en 2100 l'urne scellée près de la plage sera ouverte et dévoilera les réflexions que chacun de nous a pu faire en cette année 2000. Elle exposera nos inquiétudes mais aussi nos espoirs. Un compte-rendu de cette initiative a été inséré dans le registre des délibérations de Labrousse et un autre adressé aux Archives Départementales.

Cette année la Communauté a acheté du mobilier: tables, bancs, grilles d'affichage entreposé à la grange de Prat et mis à la disposition des communes et associations membres de la Communauté.

